

Enseignement supérieur & Recherche

Les étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer n'ont jamais été aussi nombreux : 2 470 700 à la rentrée 2014. Leur nombre a continué à progresser (+1,6% en un an, soit plus de 38 400 étudiants supplémentaires), en particulier à l'université (+2,1% en un an).

En cinq ans, l'enseignement supérieur a accueilli plus de 150 000 nouveaux étudiants (+7%). L'augmentation des effectifs demeure particulièrement élevée pour les écoles d'ingénieur. En revanche, les effectifs des écoles de commerce reconnues à diplôme visé se stabilisent après des années de forte augmentation. Les effectifs en CPGE progressent modérément (+0,8%). Les formations courtes (en instituts universitaires de technologie et sections de techniciens supérieurs) enregistrent des effectifs stables.

A la rentrée 2014, toutes les académies sauf deux gagnent des étudiants. L'enseignement privé représente un peu plus d'un étudiant sur six. Les femmes demeurent majoritaires parmi les étudiants. Les étudiants étrangers représentent un étudiant sur huit.

Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2014-2015 en forte progression, notamment à l'université

En 2014-2015, 2 470 700 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) (*tableau 1*). Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France a augmenté pour la sixième année consécutive (+1,6%, soit 38 400 étudiants de plus qu'en 2013) : les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. En cinq ans, l'enseignement supérieur a accueilli plus de 157 000 nouveaux étudiants (+7% entre les rentrées 2009 et 2014). La croissance était trois fois moindre sur les cinq années précédentes (+44 000 nouveaux étudiants entre 2004 et 2009) (*tableau 2*).

Afflux d'inscriptions à l'université

En 2014-2015, 1 531 300 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer, ce qui représente 62% de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Ces effectifs sont en hausse de 2,1%, après une croissance déjà forte l'année précédente (+2,5% en 2013-2014). Cette progression pour la deuxième année consécutive constitue une inflexion de tendance assez marquée : les effectifs universitaires sont en effet restés relativement stables (à champ constant) entre 2000 et 2012 (+5%). Les inscriptions de nouveaux entrants sont, elles,

redeviennent dynamiques depuis déjà quatre ans. En 2014-2015, il y a eu 306 400 inscriptions de nouveaux entrants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer, soit un accroissement de +2,4%, après une forte hausse en 2013-2014 (+4,6%). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui se traduit par des doubles inscriptions en CPGE et à l'université, influe mécaniquement sur la hausse observée cette année : hors doubles inscriptions en CPGE, la hausse du nombre de nouveaux entrants n'est que de 2,1% (soit 0,3 point inférieure). Parmi les nouveaux entrants à l'université, 84% ont obtenu leur baccalauréat en 2014.

Les évolutions du nombre total d'inscriptions à l'université sont contrastées en fonction des filières et du niveau d'études. Les effectifs sont quasi-stables en DUT (+0,5%), avec 116 400 étudiants inscrits. Les effectifs progressent de 1,4% dans les disciplines de santé, avec un rythme néanmoins plus faible que l'année précédente (+2,8% en 2013-2014). Deux groupes disciplinaires sont toujours particulièrement dynamiques : les lettres et sciences humaines et sociales, d'une part, dont les effectifs totaux progressent de 3,8% ; les disciplines scientifiques, d'autre part,

TABLEAU 1 - Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement 2014-2015 (France métropolitaine + DOM)

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (3)	Préparation DUT	BTS et assimilés	CPGE + Préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					232,7	81,7	14,7	329,1
<i>dont privé</i>					61,7	11,6	4,9	78,2
Universités (2)	1 016,8	180,0	26,6	116,4		2,5	189,0	1 531,3
Autre établissements d'enseignement universitaire (4)	27,1	1,3					32,0	60,5
<i>dont privé</i>	17,4	1,3					11,5	30,3
Écoles normales supérieures							5,8	5,8
Écoles d'ingénieurs	9,2		115,0			8,4	6,0	138,6
<i>dont privé</i>	0,3		40,6			5,2	1,4	47,6
Écoles de commerce, gestion et comptabilité					2,7		134,3	137,0
<i>dont privé</i>					2,7		133,3	136,0
Écoles juridiques et administratives							8,0	8,0
<i>dont privé</i>							2,9	2,9
Écoles de journalisme et écoles littéraires							8,3	8,3
<i>dont privé</i>							8,3	8,3
Écoles paramédicales hors université (1)		103,3						103,3
<i>dont privé</i>		25,3						25,3
Écoles préparant aux fonctions sociales (1)							31,8	31,8
<i>dont privé</i>							30,8	30,8
Écoles supérieures artistiques et culturelles (1)					1,2		47,1	48,3
<i>dont privé</i>					1,2		29,8	31,0
Écoles d'architecture							18,5	18,5
<i>dont privé</i>							0,9	0,9
Écoles vétérinaires							2,7	2,7
Autres écoles de spécialités diverses					18,6	2,4	26,5	47,5
<i>dont privé</i>					18,6	2,4	25,5	46,5
Total	1 053,0	284,7	141,6	116,4	255,2	95,0	524,8	2 470,7
<i>dont privé</i>	17,8	26,6	40,6	0,0	84,2	19,2	249,2	437,7

(1) Données 2013-2014 pour les formations paramédicales et sociales ainsi que pour les formations artistiques et culturelles.

(2) Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 11 569 étudiants en 2014.

(4) Instituts catholiques, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, INALCO, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des Chartes.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignements supérieurs non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

qui accueillent 3,2 % d'étudiants supplémentaires par rapport à l'an passé. Deux groupes disciplinaires, à l'inverse, perdent encore en dynamisme : les disciplines juridiques, dont le nombre d'étudiants progresse d'à peine 0,4 % (+0,9 % l'an passé) et les sciences économiques et administration économique et sociale qui enregistrent une baisse de -0,7 % (+0,7 % l'an passé). Au total, les effectifs augmentent en cursus licence (+2,2 %) et en cursus master (+2,3 %) et diminuent en cursus doctorat (-1,7 %). Les inscriptions en licence générale et en licence professionnelle s'accroissent respectivement de 2,9 % et de 1,3 % par rapport à 2013-2014. En cursus master, les inscriptions progressent en Diplôme National de Master (2,0 %) et en santé (2,0 %).

Nouveaux bacheliers et accès à l'université

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de hausse globale du nombre de bache-

liers à la session 2014 (+6,1 %). Néanmoins, les effectifs de bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont stagné à la session 2014 (+0,1 % par rapport à 2013), la hausse globale étant surtout imputable au baccalauréat professionnel (+19,8 % avec la fin de la réforme de la voie professionnelle et l'arrivée en 2014 au niveau du baccalauréat des premiers candidats des nouvelles spécialités « Accompagnement, soins et services à la personne »). Le nombre de lauréats au baccalauréat technologique a quant à lui progressé de +3,5 %.

Au final, le nombre de nouveaux bacheliers, qui constituent l'essentiel mais pas la majorité des nouveaux entrants, s'inscrivant à l'université est en hausse de 2,9 % à la rentrée 2014 (+2,5 % hors doubles inscriptions en CPGE). Les évolutions sont contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT

a fortement augmenté (+7,0 %). Il s'agit d'une hausse plus importante que celle du nombre de bacheliers, qui traduit le caractère effectif des dispositions visant à leur ouvrir plus largement l'entrée en IUT. De même, les nouveaux bacheliers professionnels, auxquels l'accès aux Sections de Techniciens Supérieurs a été facilité, se sont moins orientés vers l'université. Quant aux nouveaux bacheliers généraux, ils ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université.

Stabilité des effectifs en filière STS

À la rentrée 2014, 255 200 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs et assimilés. Les effectifs de ces formations sont restés quasiment stables en 2014 (+0,1 %), comme ils l'avaient été en 2013 (+0,5 %), ceci après plusieurs années d'augmentation : sur la période de cinq ans 2009-2014, les effectifs ont ainsi progressé

TABLEAU 2 - Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur en milliers (France métropolitaine + DOM)

	1980	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Contribution absolue (**)
Ensemble (*)	1 181	1 717	2 160	2 234	2 314	2 320	2 351	2 379	2 432	2 471	1,7
dont privé		224	277	371	401	411	422	428	438	438	0,0
dont nouveaux bacheliers				406	419	415	424	439	428	440	0,5
dont étudiants étrangers		161	175	265	278	285	289	289	295	299	0,2
Dont principales formations :											
Universités (1)	858	1 160	1 397	1 408	1 448	1 441	1 451	1 463	1 500	1 531	1,3
hors préparation DUT	804	1 086	1 280	1 291	1 331	1 325	1 336	1 348	1 384	1 415	1,3
dont préparation DUT	54	74	117	117	117	116	115	115	116	116	0,0
dont ingénieurs (yc en partenariat)	8	11	23	23	23	24	25	25	26	27	0,0
STS (2)	68	199	239	234	240	242	246	254	255	255	0,0
CPGE (3)	40	64	70	80	81	80	80	82	84	84	0,0
Formations d'ingénieurs (yc en partenariat)	40	58	97	114	121	122	130	134	137	142	0,2
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité (hors STS)	16	46	63	101	116	121	127	131	134	134	0,0
Ecoles paramédicales et sociales (4)	92	74	93	137	136	137	141	133	135	135	0,1

(*) Hors doubles comptes ingénieurs et CPGE (56 étudiants en CPGE à l'université de Bretagne Sud en 2012, 93 en 2013 et 105 en 2014)

(1) yc Lorraine

(2) Y compris Mayotte, devenu un DOM à partir de 2011.

(3) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

(4) Données 2013-2014 pour les formations paramédicales et sociales. Evolution calculée entre 2012 et 2013.

(**) La contribution absolue correspond au rapport entre l'évolution 2014/2013 et l'ensemble des effectifs du supérieur en 2013.

C'est la part de l'évolution des effectifs totaux attribuable à la formation considérée.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

de 6 %. Ces sections restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques, qui représentent 35,1 % des effectifs totaux des entrants à la rentrée 2014, alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2014. Bien qu'en hausse à la rentrée 2014 (+1,3 point par rapport à 2013), leur proportion est néanmoins en baisse tendancielle et a diminué de plus de 10 points depuis la rentrée 2009. La part des bacheliers professionnels, en revanche, augmente continuellement depuis plusieurs années : elle est de 28,8 % en 2014, après 27,4 % en 2013, 21,7 % en 2011 et 18,1 % en 2009. Ces évolutions tendancielle traduit la mise en œuvre de l'orientation prioritaire en faveur des bacheliers professionnels en filière STS. Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production, tandis que les spécialités des services regroupent deux tiers des étudiants. Les établissements privés forment un tiers des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (38,0 %) que dans les spécialités de la production (22,9 %).

Formations d'ingénieur très attractives, CPGE en croissance modérée, stabilité en école de commerce

Comme un an plus tôt, ce sont les formations d'ingénieurs (+3,1 %) qui enregistrent

les plus fortes augmentations d'effectifs dans l'enseignement supérieur en 2014-2015. Le dynamisme de ces formations s'inscrit dans une tendance de long terme : en 25 ans, les effectifs ont été multipliés par 2,5. Sur les cinq dernières années, la progression s'est faite à un rythme amorti, avec une croissance totale de 17 %.

Les écoles de commerce à diplôme visé¹ stabilisent en revanche leurs inscriptions en 2014-2015 (+0,1 %). Cette évolution pourrait n'être que conjoncturelle, car elle s'inscrit dans une tendance longue de forte progression (multiplication par 3 des effectifs en 25 ans). Les inscriptions ont progressé de 15 % entre 2009 et 2014.

Depuis la réforme de 1995, les effectifs des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) n'ont cessé d'augmenter, hormis une année de baisse en 2010-2011. Néanmoins, sur cinq ans, le taux de croissance reste un peu plus modéré (+4 %) que celui du total des inscriptions dans l'enseignement supérieur (+7 %). La hausse relativement modérée de 0,8 % observée cette année par rapport à 2013 s'inscrit dans cette tendance. Au total, les CPGE accueillent 84 200 inscrits.

L'enseignement public assure la formation de 83,4 % des étudiants inscrits en CPGE. La croissance est plus prononcée en 2014 pour les CPGE qui relèvent de l'en-

seignement privé (+2,4 %, contre +0,4 % pour celles du public). L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans les filières scientifiques et littéraires. Contrairement aux deux rentrées précédentes, les effectifs des classes économiques et commerciales diminuent très légèrement cette année.

L'enseignement privé stagne

En 2014-2015, la croissance de l'enseignement public est de 2,0 %. En revanche, l'enseignement privé reste quasi-stable pour la deuxième année consécutive, après plusieurs années de forte croissance (+3,3 % en 2012, 2,7 % en 2011, 2,5 % en 2010 et 8 % en 2009) (*graphique 1*). Jusque-là, l'enseignement privé portait l'essentiel de la croissance : depuis 2000, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 58 %, soit 160 300 étudiants supplémentaires. Dans le même temps, elles ont légèrement augmenté (8 %) dans l'enseignement public, soit 150 100 étudiants en plus. De ce fait, l'enseignement privé représente aujourd'hui 18 % des effectifs contre 13 % en 2000.

La répartition par filière des étudiants du secteur privé contraste avec celle du secteur public : 31 % des étudiants du secteur privé sont inscrits dans une école de commerce, gestion et comptabilité, 18 % sont en lycée (STS, CPGE), 11 % sont en école d'ingénieur, 7 % sont dans une école

1. Ecoles reconnues par l'Etat et dont au moins un des diplômes est visé par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

préparant aux fonctions sociales, 7 % sont dans une école artistique ou culturelle, 7 % sont dans un établissement universitaire privé et 6 % sont dans une école paramédicale (tableau 1).

La quasi-totalité des écoles de commerce, ainsi qu'une très forte proportion des préparations intégrées et des écoles préparant aux fonctions sociales, sont privées.

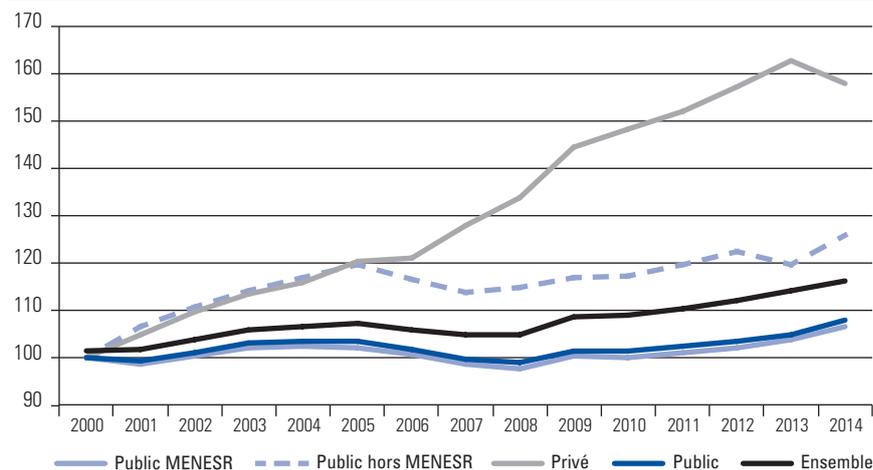
Plus d'étudiantes que d'étudiants

En 2014, 55,2 % des étudiants sont des femmes. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+0,7 point depuis 2000). La progression est la plus importante dans les formations d'ingénieurs (+4,9 points) et dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+5,8 points).

La proportion de femmes varie considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les filles, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les garçons vers des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les DUT. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83,9 %), les filles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (41,9 % en CPGE, 39,2 % en IUT) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (27,2 % des effectifs des formations d'ingénieurs, 29,2 % des étudiants de CPGE en filières scientifiques), à l'exception notable des formations de santé (graphique 2). Les femmes représentent ainsi 63,5 % des étudiants de médecine-odontologie-pharmacie; elles représentent en particulier 66,3 % des entrants en PACES.

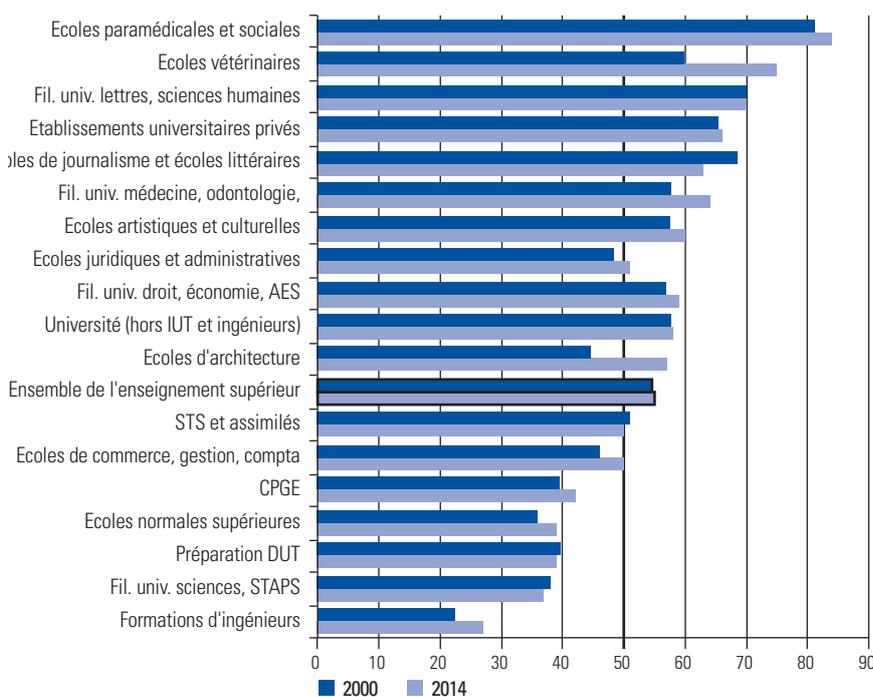
A l'université (y compris IUT et formations d'ingénieurs), où les jeunes femmes représentent globalement 57,0 % de la population étudiante, les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59,1 %) et en cursus licence (56,3 %) qu'en cursus doctorat où elles restent très légèrement minoritaires (48,0 % en 2014). C'est également dans les disciplines littéraires que la part des femmes est plus éle-

GRAPHIQUE 1 - Evolution des enseignements privé et public depuis 2000 (base 100) (France métropolitaine + DOM)



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

GRAPHIQUE 2 - Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP.

vée, (74,1 % en langues, 70,1 % en lettres et 68,0 % en sciences humaines et sociales). Elles restent très minoritaires en sciences, et plus particulièrement en sciences fondamentales (24,9 %). Elles sont aussi minoritaires en STAPS (28,6 %). En DUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,2 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (23,5 % des étudiants).

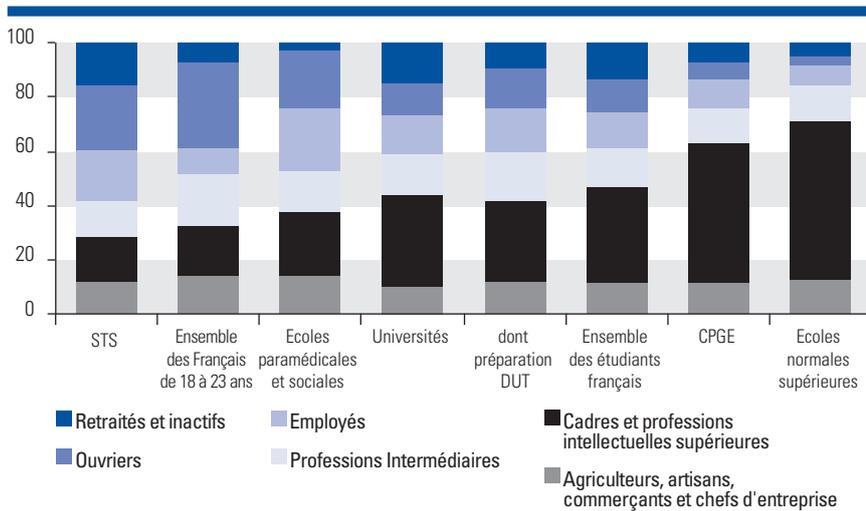
Plus nombreuses dans la population étudiante, les femmes sont ensuite davantage diplômées que les hommes. En 2013,

58,1 % des diplômés de licence et 60,1 % des diplômés de master sont des femmes. 44,7 % des thèses ont été soutenues par des femmes en 2013.

Un tiers des étudiants ont des parents cadres

L'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année sur l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes

GRAPHIQUE 3 - Origine sociale des étudiants français en 2014-2015 dans les principales formations (%)



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession intellectuelle supérieure tandis que 11 % sont enfants d'ouvriers et 12 % enfants d'employés (graphique 3). A titre de comparaison, dans l'ensemble de la population, 29 % des jeunes entre 18 et 23 ans sont enfants d'ouvriers, 9 % sont enfants d'employés et 18 % enfants de cadres (source : Enquête Emploi 2012).

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires et dans les Ecoles Normales Supérieures où ils dépassent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en STS (14 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (20 %) et en DUT (15 %) par rapport à leur part dans l'ensemble de la population étudiante (11 %).

L'université est le reflet de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit. En effet, ils représentent 41 % des effectifs étudiants en santé et 34 % en droit contre respectivement 6 % et 9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %).

La poursuite d'études longues à l'université est davantage le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 34 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat.

655 900 boursiers sur critères sociaux

En 2014-2015, 655 900 étudiants perçoivent une bourse sur critères sociaux (tableau 3), soit 35 % des étudiants inscrits dans une formation ouvrant droit à bourse. La part des étudiants boursiers sur critères sociaux à l'université est de 35 %. C'est en STS que la part des étudiants boursiers est la plus élevée (48 %). Avec 28 %, les CPGE connaissent le plus faible taux. Cette part a néanmoins fortement augmenté, notam-

ment depuis la rentrée 2008. Auparavant, elle n'atteignait pas 20 %.

Parmi les boursiers sur critères sociaux, 49 % sont des enfants d'employés-ouvriers et 9 % sont des enfants de cadres. Ces derniers sont majoritairement à l'échelon 0 et 0 bis (58 %), c'est-à-dire qu'ils sont exonérés du paiement des droits d'inscription et de la cotisation à la sécurité sociale étudiante et, à l'échelon 0 bis, ils bénéficient d'une aide annuelle de 1 007 euros.

Stabilisation du nombre d'étudiants étrangers en France

En 2014, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 298 900 soit +1,3 % par rapport à l'année précédente (graphique 4). Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à un peu plus de 12 %. Par rapport à 2013, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont fortement augmenté en STS, en CPGE, et en formations d'ingénieur. Ils ont stagné à l'université et diminué à nouveau en DUT.

Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a connu un essor considérable depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+1,9 %) et même fortement en 2009 (+4,8 %) et en 2010 (+2,5 %). Ils augmentent encore, mais plus faiblement en 2011 (+1,3 %) et stagnent en 2012 (+0,1 %). L'année 2013 marque une reprise de la hausse (+2,0 %). Dans l'enseignement supérieur français, près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain à la rentrée 2014 :

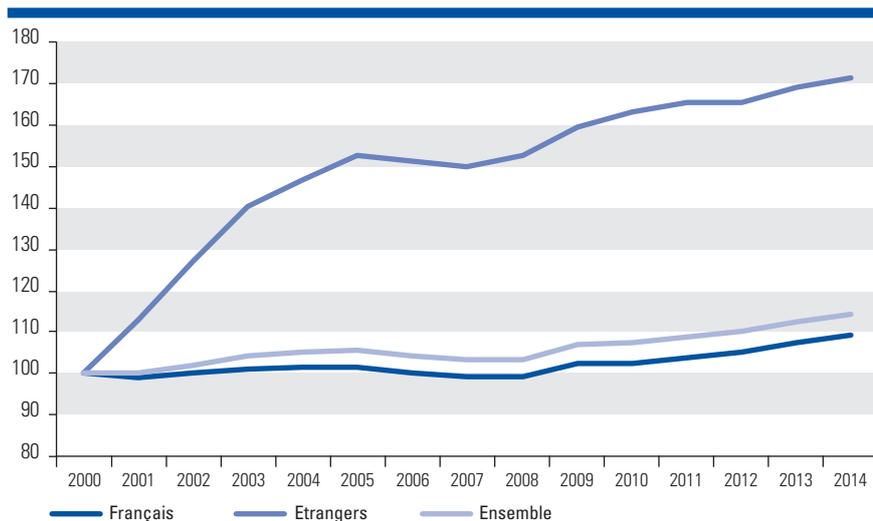
TABLEAU 3 - Répartition des bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux selon le type d'établissement fréquenté en 2014-2015 (France métropolitaine + DOM)

	Bourses sur critères sociaux (1)	Répartition des boursiers (%)
Total Université	484 239	73,8
dont : IUT	49 710	7,6
Filières ingénieurs	12 957	2,0
CPGE	22 341	3,4
STS	106 644	16,3
Ingénieurs hors université	19 525	3,0
Ecole de commerce	15 845	2,4
Autres écoles	7 264	1,1
Total bourses (1)	655 858	100,0

(1) Sans allocation d'études.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et système d'information AGLAE (extraction au 15 mars 2015).

GRAPHIQUE 4 - Evolution des effectifs étudiants français et étrangers depuis 2000 (base 100)
(France métropolitaine + DOM)



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 19 % du reste de l'Afrique. Un quart est issu d'Europe, dont 20 % de l'Union européenne. Enfin, 24 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain. La moitié des étudiants de nationalité étrangère possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole.

Les étudiants étrangers sont plus nombreux dans les académies d'Île de France (14,0 % à Versailles, 15,9 % à Créteil et 17,4 % à Paris), ainsi que dans les académies de Strasbourg, Nice, Montpellier et Lyon. Ils sont très peu nombreux aux Antilles, à la Réunion et en Corse. La proportion d'étrangers est inférieure à 10 % dans les académies d'Orléans-Tours,

Bordeaux, Nantes, Rennes, Dijon, Lille, Amiens, Reims et Caen (carte 4).

En dix ans, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a doublé dans les formations d'ingénieurs ou les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (tableau 4). Il a augmenté de plus de 8 % à l'université et de 15 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de 6 % dans les STS et de 2 % dans les préparations au DUT.

C'est dans les formations aux diplômes LMD, les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus forte. En revanche, les proportions d'étudiants de nationalité étrangère en écoles paramédicales et sociales, formations comptables non universitaires, préparations aux diplômes universitaires de technologie (DUT), sections de techniciens

supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont faibles (entre 0,7 % et 5,5 %) (graphique 5).

Les effectifs d'étudiants augmentent dans la majorité des académies

En 2014, 26,2 % des étudiants se concentrent en Île-de-France, dont 13,4 % à Paris. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes (24 % des effectifs totaux); les plus petites de métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon (moins de 3 % à elles trois).

Les effectifs augmentent par rapport à 2013 dans presque toutes les académies. En France métropolitaine, ils croissent de façon importante dans les académies de Caen (+4,2 %), Nancy-Metz (+4,0 %) et de Nice (+3,7 %). Ils augmentent de 1,7 % dans les DOM.

Les différentes académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges) et dans l'académie d'Orléans-Tours, la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10 % pour la moyenne métropolitaine). La part des effectifs universitaires est inférieure à la moyenne dans l'académie d'Amiens, ainsi que dans celles de Reims, Lille, Nantes, Rouen, Versailles et Paris. A Paris, la faible part des effectifs universitaires est liée à une forte concentration de CPGE, d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de commerce (tableau 5). A l'inverse, dans les académies

TABLEAU 4 - Part des étudiants étrangers dans les filières du supérieur en 2014-2015 (France métropolitaine + DOM)

	Diplômes LMD	Formations d'ingénieurs (1)	DUT	Autres diplômes universitaires (dont santé) (2)	BTS et assimilés	CPGE + Préparations intégrées	Ecoles de commerce à diplôme visé	Ecoles paramédicales et sociales	Autres (3)	Ensemble
Effectifs	1 053 034	141 572	116 397	402 382	255 216	94 973	117 537	135 079	154 487	2 470 677
%	42,6	5,7	4,7	16,3	10,3	3,9	4,8	5,5	6,3	100
dont étudiants français	885 279	122 478	109 956	347 021	246 984	91 043	98 252	134 380	136 382	2 171 775
%	40,8	5,6	5,1	16,0	11,4	4,2	4,5	6,2	6,3	100
dont étudiants étrangers	167 755	19 094	6 441	55 361	8 232	3 930	19 285	699	18 105	298 902
%	56,1	6,4	2,2	18,6	2,8	1,3	6,5	0,2	6,1	100
Part des étrangers (%)	15,9	13,5	5,5	13,8	3,2	4,1	16,4	0,5	11,7	12,1

(1) Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

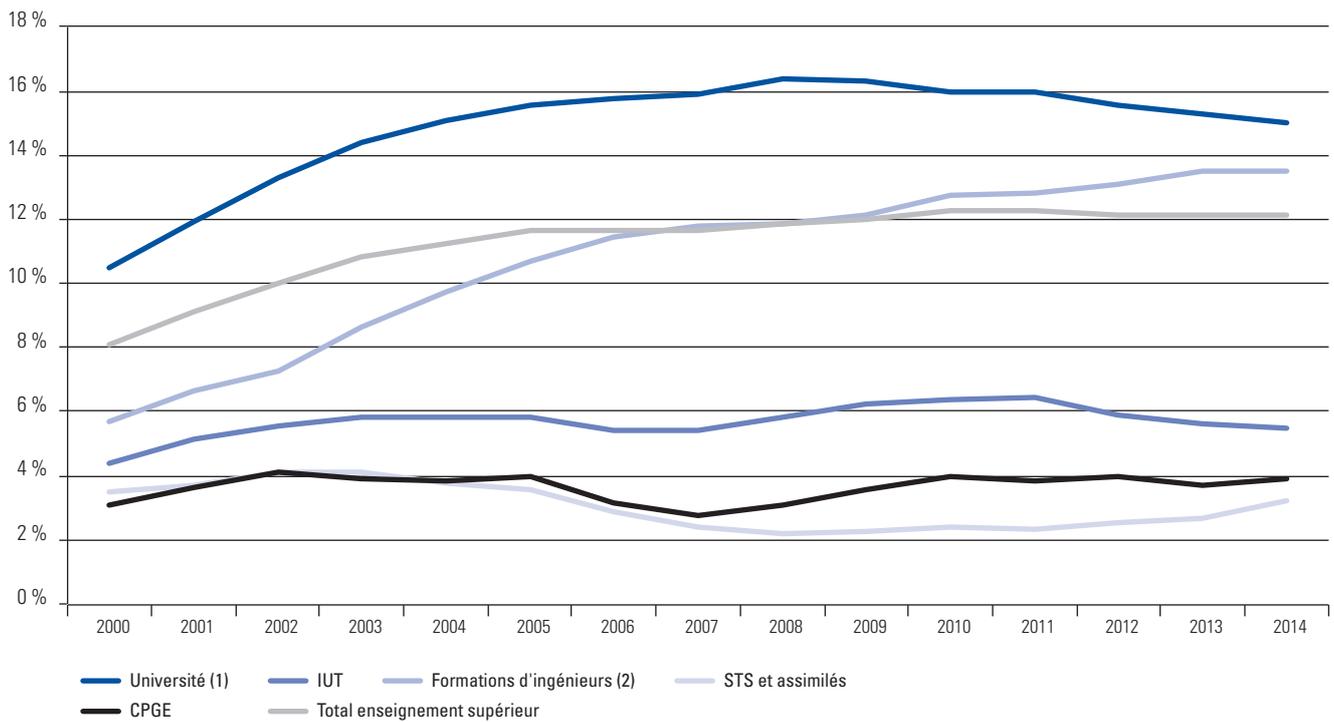
(2) Diplômes hors LMD, ingénieurs et DUT préparés dans les universités, les grands établissements et les établissements privés d'enseignement universitaires.

(3) Ecoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Lecture : A la rentrée 2014, 42,6 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont inscrits dans un diplôme LMD ; cette part est de 56,1 % pour ceux de nationalité étrangère.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

GRAPHIQUE 5 - Evolution de la proportion d'étrangers dans les principales formations d'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)



(1) hors IUT et formations d'ingénieurs
 (2) y compris formations universitaires et nouvelles formations d'ingénieurs
 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

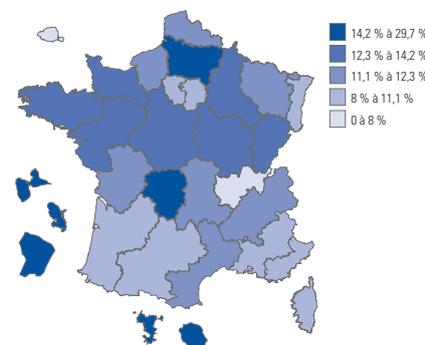
de Corse et de Strasbourg, les effectifs universitaires représentent près de trois-quarts des effectifs de l'académie.

La part des DUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Corse, de Grenoble (plus de 8%, contre 5% pour la moyenne métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des DUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs. Sauf en Martinique, la part de l'université dans l'ensemble des DOM est supérieure à la moyenne nationale. Le poids des STS y est aussi plus élevé qu'en métropole.

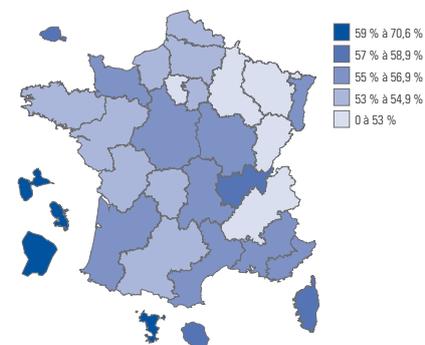
Diane Marlat

MENESR-DGESIP-DGRI-SCSES-SIES-A21

CARTE 1 - Part des effectifs étudiants en STS par académie en 2014 (France métropolitaine + DOM)

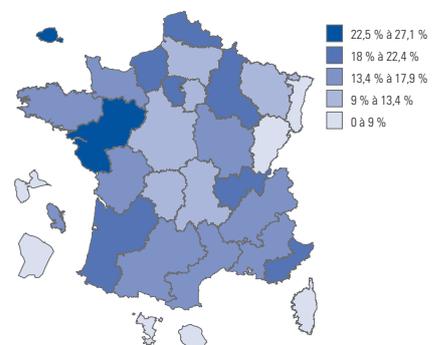


CARTE 3 - Part des étudiantes par académie en 2014 (France métropolitaine + DOM)



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

CARTE 2 - Part des étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2014 (France métropolitaine + DOM)



CARTE 4 - Part des étudiants étrangers par académie en 2014 (France métropolitaine + DOM)

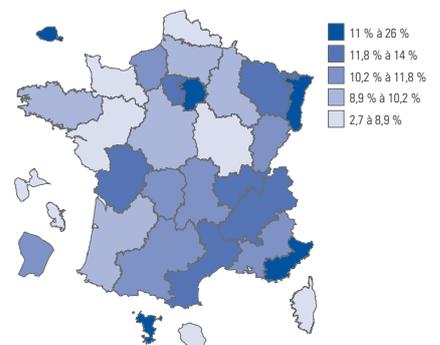


TABLEAU 5 - Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, par filière et académie en 2014-2015 (France métropolitaine + DOM)

Académies	Diplômes LMD	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	Autres diplômes universitaires (dont santé) (2)	BTS et assimilés	CPGE + Préparations intégrées	Ecoles de commerce à diplôme visé	Ecoles paramédicales et sociales	Autres (3)	Total	Evolution 2014/2013 (en %)
Aix-Marseille	46 470	3 408	4 226	18 212	11 388	3 669	5 097	6 896	5 236	104 602	2,3
Amiens	16 300	5 414	3 161	6 403	6 503	2 240	559	4 468	816	45 864	2,4
Besançon	12 681	3 048	2 452	5 699	4 553	1 376	201	2 325	849	33 184	1,1
Bordeaux	48 199	4 680	5 253	20 591	12 573	3 531	8 662	6 288	8 194	117 971	2,4
Caen	15 977	1 588	2 967	6 206	5 222	1 264	1 534	3 006	1 135	38 899	4,2
Clermont-Ferrand	17 951	2 218	2 565	8 563	5 307	1 445	1 178	2 765	3 021	45 013	-0,4
Corse	2 611	65	458	859	563	101	38	418	240	5 353	2,1
Dijon	16 244	1 811	2 485	7 807	5 659	2 133	2 097	3 315	1 423	42 974	1,6
Grenoble	36 894	5 542	7 142	12 406	10 666	3 000	4 851	5 135	3 153	88 789	2,6
Lille	71 534	10 144	7 400	24 542	19 082	5 818	8 742	11 486	5 767	164 515	-0,3
Limoges	8 317	1 148	1 780	4 705	3 382	569		2 100	633	22 634	2,7
Lyon	74 331	12 932	7 509	34 464	12 802	6 198	6 947	7 090	16 095	178 368	3,0
Montpellier	51 269	3 084	3 759	16 927	11 528	3 101	2 598	4 840	6 345	103 451	1,7
Nancy-Metz	32 169	7 008	5 356	12 562	9 038	2 552	2 112	6 063	2 520	79 380	4,0
Nantes	50 340	9 161	5 586	19 370	16 531	4 903	5 137	5 445	7 338	123 811	1,4
Nice	24 615	1 818	3 609	6 714	6 220	2 722	5 569	3 950	1 942	57 159	3,7
Orléans-Tours	24 035	2 586	4 669	8 819	8 261	2 870	1 246	5 214	1 105	58 805	2,9
Poitiers	20 962	2 299	3 070	7 265	5 762	1 248	3 682	2 921	926	48 135	2,5
Reims	14 030	2 627	3 089	6 554	5 608	1 875	5 400	2 701	1 247	43 131	3,2
Rennes	53 043	8 332	6 516	17 878	14 816	4 307	3 844	5 812	6 173	120 721	2,1
Rouen	22 235	4 455	4 129	7 325	6 418	1 640	5 969	3 743	1 507	57 421	1,9
Strasbourg	32 391	3 812	3 944	16 084	6 838	2 447		4 121	3 467	73 104	2,8
Toulouse	60 303	10 245	6 769	19 092	12 395	4 532	4 644	5 021	6 690	129 691	3,4
Total province	752 901	107 425	97 894	289 047	201 115	63 541	80 107	105 123	85 822	1 782 975	2,2
Paris	134 504	8 330	2 039	71 367	17 407	15 759	20 953	10 424	51 464	332 247	-0,8
Créteil	64 181	9 632	8 327	17 049	13 587	4 383	1 010	8 117	8 876	135 162	0,7
Versailles	81 092	16 022	7 048	19 322	14 339	9 619	15 154	8 810	7 357	178 763	1,7
Total Ile-de-France	279 777	33 984	17 414	107 738	45 333	29 761	37 117	27 351	67 697	646 172	0,2
France métropolitaine	1 032 678	141 409	115 308	396 785	246 448	93 302	117 224	132 474	153 519	2 429 147	1,7
Guadeloupe	4 408	32	217	1 743	1 980	464		462	160	9 466	0,9
Guyane	1 872		236	428	583	75		244	25	3 463	3,0
Martinique	2 913		89	1 392	2 448	388	151	525	337	8 243	1,1
Mayotte	801				285			82		1 168	8,3
Réunion	10 362	131	547	2 034	3 472	744	162	1 292	446	19 190	1,7
Total DOM	20 356	163	1 089	5 597	8 768	1 671	313	2 605	968	41 530	1,7
Franceméto.+DOM	1 053 034	141 572	116 397	402 382	255 216	94 973	117 537	135 079	154 487	2 470 677	1,6

(1) Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Diplômes hors LMD, ingénieurs et DUT préparés dans les universités, les grands établissements et les établissements privés d'enseignement universitaires.

(3) Ecoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP

Pour en savoir plus

- Marlat, D. et Rogel, O., « Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2014-2015 », *Note d'information enseignement supérieur et recherche* n° 15.06, MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, août 2015.
- « Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2012-2013 », *Tableaux statistiques* n° 7178, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2013.
- « Statistiques des boursiers de l'enseignement supérieur », *Tableaux statistiques* n° 7192, MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, novembre 2014.
- Péan, S., « Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur », *Note d'information enseignement supérieur et recherche* n° 12.04, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, juin 2012.
- Thomas, F., « Résultats définitifs de la session 2013 du baccalauréat », *Note d'information* 14.06, MENESR-DEPP, mars 2014.
- Dauphin, L., « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2012-2013 », *Note d'information enseignement supérieur et recherche* n° 14.01, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, janvier 2014.
- Brouillet, F., et Lutinié, B., « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », *Note d'information enseignement supérieur et recherche* n° 10.02, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, février 2010.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24748/statistiques-analyses.html

www.education.gouv.fr